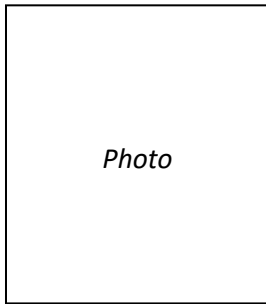


**Dossier de candidature**  
*à retourner à l'adresse ci-dessus  
ou par mail*



Nom : ..... Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Lieu de naissance : ..... N° département : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

☎ (fixe) : ..... ☎ (mobile) : .....

Mail : .....

Fait à : ....., le .....

Signature :



## Votre situation professionnelle

### Conditions réglementaires à remplir pour se présenter en formation

#### Précisez votre situation et fournissez les copies des documents

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme (PSC1, AFPS, PSE 1 ou2, AFGSU 1 ou2, SST) : .....
- Être admis en formation ou être titulaire d'une spécialité ou mention du BPJEPS, DEJEPS ou DESJEPS.....
- Justifier d'une expérience d'animation de mineurs dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée de 28 jours dans les 5 dernières années

## La formation

### Déroulement :

- 91 heures en centre de formation
- 6H00 d'accompagnement à la rédaction du dossier de certification en distanciel
- 1H00 de certification (plus éventuellement une heure si rattrapage)
  
- 18 jours minimum de stage pratique de direction + au moins trois jours de préparation. Le stage pratique peut être fractionné sur deux périodes de vacances au maximum et doit être conduit auprès d'une équipe comptant au minimum deux animateurs.
- **Le stagiaire doit pouvoir expérimenter la totalité des fonctions de direction** afin de valider son stage pratique (Gestion financière et administrative, gestion et animation d'équipe dont recrutement, élaboration, mise en œuvre et évaluation du projet pédagogique, organisation globale de l'ACM dans le respect de la réglementation, mise en œuvre de la communication)

### Informations pratiques :

Lieu	<b>MFR Les Rabinardières - 35760 - SAINT-GREGOIRE</b>
Dates et rythme de la formation	8 et 9 janvier 2024 5 et 6 février 2024 11 et 12 mars 2024 8 et 9 avril 2024 13 et 14 mai 2024 10 juin 2024 9 et 24 septembre 2024  <b>Certification : 7 octobre 2024</b> <b>Rattrapage : 5 novembre 2024</b>
Volume horaire de la formation	<b>98 heures</b>

## Votre situation professionnelle

### **ACTUELLE**

**Demandeur d'emploi** depuis le : .....

**Salarié** depuis le : .....

Type de contrat :

CDI  CDD Fin du contrat le : .....

Autre, précisez : .....

Temps de travail :

Temps plein

Temps partiel

Nombre d'heures : .....

Fonction : .....

Employeur :

Raison sociale : .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Nom du responsable de la structure ou du service : .....

### **Financement :**

Comment votre formation est-elle financée ?

Personnellement

Employeur

Autre (précisez) : .....

### **Projet de direction**

Avez-vous déjà un lieu de stage de direction d'un accueil collectif de mineurs ?

OUI

NON

**Si oui, coordonnées de la structure (si différente de celle de votre employeur cité ci-dessus) :**

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Nom du responsable de la structure ou du service : .....

## Pièces à joindre au dossier

- Une note personnelle expliquant vos motivations et vos attentes de formation
- Un curriculum vitae en précisant notamment vos expériences en animation
- 1 photocopie de pièce d'identité (carte nationale d'identité en cours de validité recto verso, ou passeport en cours de validité, ou le permis de conduire)
- Les photocopies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour :
  - Les hommes nés après le 31 décembre 1978
  - Les femmes nées après le 31 décembre 1982
- 1 photo d'identité (à coller sur le présent dossier)
- Les photocopies des diplômes indiqués page 2
- L'attestation d'une expérience d'animation de mineurs dont une au moins en accueil collectif de mineurs, d'une durée de 28 jours dans les 5 dernières années
- Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la FFH ou par la FFSA ou désigné par la CDAPH sur la nécessité d'aménager le cas échéant la formation ou les épreuves certificatives selon la certification visée.

**La demande de candidature définitive ne sera prise en compte qu'à la réception de l'ensemble des pièces administratives demandées ci-dessus**

